

Il est réconfortant de noter que, à trois semaines d'intervalle, le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Rogers, a exhorté le Canada à augmenter sa brigade en Europe en même temps que le sous-comité nous recommandait d'ajouter 4,400 hommes aux 5,400 que cette brigade compte déjà. De plus, nous nous réjouissons d'apprendre que, selon l'amiral américain Harry Train, le Canada devrait renforcer sa puissance maritime en se procurant de nouvelles frégates et remplacer ses vieux navires qui sont devenus une cause d'embarras pour le Canada.

Comme membres du sous-comité, nous devrions certainement nous réjouir du fait que les prévisions budgétaires déposées dernièrement au Sénat révèlent que le Canada affectera plus de 7 milliards de dollars à la défense l'an prochain. Cette augmentation de 19 p. 100 reflète la promesse du gouvernement fédéral de respecter nos engagements envers l'OTAN au sujet de l'achat d'avions de combat CF-18, de patrouilleurs à grande autonomie, de chars d'assaut moyens et de véhicules sur roues, sans parler de la réparation des vieux destroyers et de la promesse d'accroître les dépenses d'entretien et d'opération de nos avions et de nos navires et de recruter du personnel pour nos forces armées.

Cependant, nous ne pouvons pas dire que ces dépenses accrues sont suffisantes en cette période d'inflation effrénée. Comme on le signale dans le rapport, il nous faut 1.7 milliard de dollars de plus pour subvenir à nos besoins prévus à court terme. A ceux qui disent que nous n'en avons pas les moyens, je réponds que nous ne pouvons nous permettre de ne pas le faire. Même cette somme relativement modeste constitue la peine qui nous est imposée pour avoir négligé, par le passé, notre système de défense et pour avoir relégué aux derniers rangs des priorités, pendant beaucoup trop longtemps, la Défense nationale.

● (1530)

On s'étonne vraiment, honorables sénateurs, que, dans les circonstances, nos troupes aient pu si bien s'en tirer. C'est à elles que revient le mérite de tout ce qu'elles ont pu accomplir ces dix dernières années.

La façon dont le gouvernement a traité les Forces canadiennes est une honte, et il faut réparer. Bien que le ministre de la Défense nationale ait réagi de manière positive à notre rapport, en déclarant publiquement qu'il fallait le prendre au sérieux, parce qu'il est réaliste et bien équilibré et, surtout, en donnant son appui à la nécessité d'un Livre blanc, il me faut prendre la réaction du ministre avec un optimisme prudent. Je suis convaincu de la sincérité du ministre lui-même. Il souhaite sûrement voir les dépenses de défense suivre la tendance établie, mais je ne fais pas autant confiance aux objecteurs de conscience qui siègent au cabinet ou au Conseil du Trésor.

Il est certain que le programme de dépenses annoncé l'année dernière a été accueilli favorablement par toutes les personnes intéressées et a beaucoup redonné confiance à l'armée. Cette décision contraste terriblement avec la politique en matière de défense suivie par le gouvernement dans les années 60 et les années 70. Le programme quinquennal de dépenses d'une quarantaine de milliards devrait dissiper les craintes des pessimistes. Je dois avouer, toutefois, que je fais partie de ces pessimistes, car j'ai déjà entendu ces histoires. Si je suis pessimiste, c'est à cause des déclarations concernant les res-

trictions budgétaires auxquelles il a été fait allusion lors de la présentation du dernier budget et qui laissent entendre que les dépenses militaires mettaient le gouvernement dans une situation financière difficile. On fait comprendre aux cadres de l'armée qu'ils ne doivent pas s'attendre à une augmentation des crédits de défense au cours des deux années à venir. Les bonnes intentions manifestées par le gouvernement au sujet des dépenses militaires sont, je le répète, atténuées par les récentes déclarations concernant les restrictions budgétaires qui tendent à démoraliser l'armée.

J'ai une raison supplémentaire de m'inquiéter. Il semble qu'un comité interministériel ait été mis sur pied pour voir dans quelle mesure le programme d'achats est valable, si le gouvernement a les moyens de se l'offrir et si la part du budget consacrée actuellement aux frais généraux peut vraiment être réduite en faveur d'investissements supplémentaires.

Il faut espérer que les conclusions du rapport n'iront pas à l'encontre des efforts déployés par le gouvernement, car l'abandon ou le report des achats de défense serait inopportun, injuste et, de fait, complètement stupide.

Je ne voudrais pas abuser de votre temps en considérant tous les aspects du rapport, car je sais que d'autres membres du comité le aborderont, et c'est pourquoi je limiterai mon intervention aux forces de réserve et aux cadets.

J'ai relu notre rapport en liaison avec le rapport de la Chambre des communes intitulé «Action pour les réserves», et je me demande pourquoi, si nous croyons au concept d'une force globale, où les forces régulières et les forces de réserve sont des partenaires à parts égales, on étudie la question des forces de réserve à part, notamment en ce qui concerne la question des effectifs qui est tout à fait indissociable.

Le rapport de notre sous-comité est sans doute plus détaillé, mais il permet tout de même de déplorer un manque de coordination des initiatives parlementaires, un gaspillage de ressources et une répétition du travail. Selon moi, les forces de réserve doivent jouer un rôle plus important à titre d'élément vital et égal de l'ensemble des forces armées. Si le gouvernement et les militaires n'arrêtaient pas de traiter les forces de réserve comme des cousins pauvres qu'ils doivent tolérer et qui ne méritent que des restes et s'ils n'arrêtaient pas de tout simplement faire de belles promesses aux réservistes et de les rassurer avec condescendance quant à leur importance, les forces de réserve continueront à périlcler jusqu'à ce qu'elles deviennent tout à fait inefficaces, si elles ne le sont pas déjà devenues, sauf pour les quelques unités isolées qui sont encore solides en dépit de la façon dont elles sont appuyées par les forces régulières et parce que quelques officiers et quelques hommes sont encore dévoués à leur unité et ont encore un fond de patriotisme.

Je ne partage pas l'optimisme du directeur général des réserves et des cadets qui a déclaré au comité que l'on s'occuperait davantage des effectifs, de la formation et du matériel des forces de réserve parce qu'on nous raconte la même chose tous les ans depuis la Seconde Guerre mondiale. Je me rappelle ce qui est arrivé au moment de la nomination du chef des forces de réserve, le général Rohmer. Un jour qu'il témoignait au comité, il a déclaré que, pendant sa période de service, comme major-général, je pense, on ne lui avait jamais demandé même une fois son avis au sujet des forces de réserve.